

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

CORRIGÉS

Les corrigés proposés fournissent des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais ils ne doivent pas être considérés comme une norme.

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Comment l'Union européenne favorise-t-elle une intégration plus étroite des économies des pays membres ?

Programme officiel :

Science économique

2. Mondialisation, finance internationale et intégration européenne

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
2.2. Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?	Euro, union économique et monétaire.	Sans entrer dans le détail des évolutions historiques, on rappellera qu'en se dotant d'un grand marché intérieur et d'une monnaie unique, les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies. On montrera que l'union monétaire revêt une importance particulière dans le contexte monétaire et financier international, et qu'elle renforce les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des États membres. On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne. Acquis de première : banque centrale, politique budgétaire, politique monétaire, politique conjoncturelle.

Attentes essentielles :

Notions	Euro, union économique et monétaire.
Mécanismes	L'intégration progressive des États membres du fait de l'ouverture des frontières. La coordination des politiques économiques pour les pays membres de la zone euro.
Savoir-faire (si nécessaire)	Lecture et interprétation : <ul style="list-style-type: none">- lecture des taux de variation ;- lecture du rapport dette/PIB.

Exploitation possible des documents :

Document 1	La coordination économique entre les États membres de l'Union européenne concerne le contrôle budgétaire, mais aussi les différents déséquilibres économiques. La procédure de contrôle comporte des sanctions économiques dans les cas de dépassements excessifs.
Document 2	Rapprochement des déficits publics et leur maîtrise progressive malgré les effets de la crise de 2008 (comparaison des écarts entre les pays en 1995, puis au moment de l'entrée dans l'Euro en 2000, et après la crise de 2008). Niveaux d'endettement public très différents selon les pays et contrôle de leur progression. On peut souligner les écarts d'endettement sensibles selon les pays (Pologne/Italie). Dynamiques différentes entre la France (une dette qui augmente) et l'Allemagne (une dette qui se réduit malgré la crise). Le rapprochement des politiques économiques semble plus évident sur les déficits publics que sur l'endettement public.
Document 3	Évolution importante du commerce interne des marchandises de l'Union européenne (+ 1400 milliards) et de la zone euro (+ 1000 milliards) malgré la crise de 2008. Augmentation globalement plus forte des échanges internes de l'Union par rapport à ceux de la seule zone euro depuis 2008.
Document 4	La maîtrise de l'inflation pour les pays de la zone permet de préserver la compétitivité des produits européens et le pouvoir d'achat des ménages. Le Royaume Uni qui n'appartient pas à la zone euro, a davantage de difficultés à contenir son inflation.

Problématique possible :

Par quels moyens l'Union européenne parvient-elle à rapprocher l'économie des États membres ? La création d'une monnaie unique permet-elle de renforcer cette intégration ?

Proposition de plan détaillé :

I) L'Union européenne favorise l'intégration des politiques économiques et commerciales des États membres	II) La monnaie unique renforce cette intégration par un encadrement plus étroit des États membres
A) Par le marché unique, l'Union européenne définit les modalités d'une politique commerciale commune	A) La politique monétaire de la Banque Centrale Européenne construit un cadre économique favorable à la croissance
<ul style="list-style-type: none">• La politique commerciale comme compétence exclusive de l'Union régule les conditions des échanges entre les pays membres comme avec le reste du monde.• L'accélération des échanges intracommunautaires montre une interdépendance de plus en plus étroite des pays membres (document 3).	<ul style="list-style-type: none">• La maîtrise de l'inflation favorise les échanges et la compétitivité entre les pays de la zone euro (document 4).• Avec ses outils de politique monétaire, la BCE accompagne l'investissement public et les grands projets de dimension européenne.

<p>B) Avec le contrôle des déséquilibres macroéconomiques les États membres se donnent les mêmes objectifs de croissance</p>	<p>B) L'harmonisation des politiques budgétaires des États membres est renforcée par le pacte de stabilité</p>
<ul style="list-style-type: none"> • La procédure de surveillance de janvier 2012 élaborée par les États membres étend le champ d'harmonisation des politiques économiques (document 1). • Des sanctions sont envisagées pour les États membres qui ne parviennent pas à maîtriser ces déséquilibres (document1). 	<ul style="list-style-type: none"> • La rigueur budgétaire est assurée par la limitation des déficits publics autour du seuil des 3 % de PIB sous peine de sanctions (document 2). • L'endettement public doit rester contenu dans les limites définies par le PSC, mais, selon les pays, l'objectif est difficile à atteindre (document 2).

ÉPREUVE COMPOSÉE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question 1 : Vous présenterez deux avantages du commerce international pour les consommateurs. (3 points)

Thème du programme :

Science économique

2. Mondialisation, finance internationale et intégration européenne

2.1. Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

Réponse possible :

Les avantages du commerce international pour le consommateur :

- Possibilité de se procurer davantage de produits : le commerce international permet d'accéder à des biens et services non disponibles sur le territoire national (chocolat, café...) mais aussi à des versions différentes des produits locaux (automobiles, cinéma, musique...).
- Baisse du prix des produits : achat de produits là où ils sont les moins chers. De plus l'ouverture permet la spécialisation et les économies d'échelles qui peuvent se traduire par une baisse des prix. De plus, la concurrence plus grande entre producteurs nationaux et étrangers pousse les producteurs locaux à baisser leurs prix pour rester compétitifs. Cette pression incite les producteurs à gagner en productivité.
- Augmentation de la qualité : la pression concurrentielle incite aussi les producteurs locaux à améliorer leur produit par des investissements en recherche développement.

Question 2 : Montrez à l'aide d'un exemple que la solidarité mécanique n'a pas disparu dans les sociétés contemporaines. (3 points)

Thème du programme :

Sociologie

2. Intégration, conflit, changement social

2.1. Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

Réponse possible :

La solidarité organique, caractérisée par une forte différenciation et complémentarité des individus dans le cadre de la division du travail, a eu tendance à supplanter la solidarité mécanique mais cette dernière n'a pas disparu.

La solidarité mécanique relie des individus qui se ressemblent, qui sont liés par leur adhésion forte à un même système de valeur. Les relations sont principalement des relations de face à face et la conscience collective est forte. On peut la retrouver encore fortement active dans des groupes de petites tailles (groupe primaire).

Dans la famille par exemple, le lien est basé sur le fait de partager une même parenté, un même sang, ou un même sentiment (conscience collective plus forte que la conscience individuelle).

Le même genre de raisonnement peut être effectué pour d'autres groupes primaires : un groupe de supporters réunis par leur fascination commune pour une équipe par exemple.

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous caractériserez l'évolution du PIB en France entre 1950 et 2015.

Réponse possible :

Présentation du document	Ce document est un graphique issu des tableaux de l'économie française 2017 de l'INSEE. Il présente l'évolution en % du taux de croissance annuel du PIB français en volume sur la période 1950 – 2015.
Collecte et traitement de l'information	<p>L'évolution de la croissance française de 1950 à 2015 se caractérise tout d'abord par une forte tendance générale à la baisse, avec un maximum de 8,5 % en 1950 à près de 1 % en 2015.</p> <p>Sur cette période, les fluctuations sont importantes mais l'on peut dégager deux grandes périodes :</p> <ul style="list-style-type: none">• De 1950 au milieu des années 1970, les taux sont compris entre 2,5 et 8,5 % avec une tendance moyenne autour de 5 %.• À partir du milieu des années 70, les taux sont en général compris entre 0 et 4 % et fluctuent autour d'une croissance moyenne de 2 %. <p>La croissance depuis le milieu des années 1970 semble plus fragile. Ainsi, seules trois années ont connu un taux de croissance négatif : 1974, 1993 et 2009, concentrées sur la deuxième période. Et la dernière crise de 2009, avec 3 % de baisse du PIB est de loin la crise la plus forte depuis l'après-guerre.</p>

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la protection sociale contribue à la justice sociale.

Programme officiel :

Regards croisés

1. Justice sociale et inégalités

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.1. Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?	Égalité, discrimination, assurance/assistance, services collectifs, fiscalité, prestations et cotisations sociales, redistribution, protection sociale.	<p>On s'interrogera sur les fondements des politiques de lutte contre les inégalités en les reliant à la notion de justice sociale ; on rappellera à ce propos que toute conception de la justice doit répondre à la question : « L'égalité de quoi ? ». On distinguera égalité des droits, égalité des situations et égalité des chances. On analysera les principaux moyens par lesquels les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale : fiscalité, redistribution et protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations. On montrera que l'action des pouvoirs publics s'exerce sous contrainte et qu'elle fait l'objet de débats quant à son efficacité : risques de désincitation et d'effets pervers.</p> <p>Acquis de première : État-providence, prélèvements obligatoires, revenus de transfert.</p>

Attentes essentielles :

Notions	Égalité, assurance/assistance, fiscalité, prestations et cotisations sociales, redistribution, protection sociale, revenu de transfert, État-providence, prélèvements obligatoires.
Mécanismes	Protection sociale, outil de la redistribution. Protection sociale et couverture des risques.
Savoir-faire	Lecture et interprétation : – Écart et rapports interquantiles. – Lecture de tableaux à double entrée.

Exploitation possible des documents :

Document 1	<ul style="list-style-type: none">– La part des revenus d'activité dans le revenu disponible est bien moindre chez les 10 % les plus pauvres (42,5 %) que chez les 10 % les plus riches (77,6 %). Si on prend en compte les revenus du patrimoine, l'écart est encore plus important. Cet écart illustre le rôle de la redistribution pour réduire les inégalités de revenus.– De même, les 10 % les plus pauvres bénéficient de plus de prestations sociales que les 10 % les plus riches. Par contre la part des impôts directs est bien plus importante pour les 10 % les plus riches que pour les 10 % les plus pauvres.– La réduction des inégalités passe par les prestations sociales mais aussi par la progressivité de l'impôt.– Les 10 % les plus riches contribuent plus et bénéficient moins de la redistribution que les 10 % les plus pauvres. On a là une redistribution verticale importante.– Mais cela ne fait pas disparaître les inégalités. Le niveau de vie annuel moyen des 10 % les plus riches reste près de 7 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres.– La part des pensions et retraites est toutefois bien plus importante pour les 10 % les plus riches que pour les 10 % les plus pauvres.
Document 2	<ul style="list-style-type: none">– L'uniformité des allocations familiales pratiquait principalement une couverture des risques sociaux.– En modulant en fonction des revenus la redistribution contribue plus à la réduction des inégalités. Les ménages affectés sont principalement les 20 % les plus aisés.– Les allocations familiales contribuent maintenant davantage à la justice sociale.
Document 3	La protection sociale opère une couverture des risques sociaux (vieillesse-survie plus maladie qui représentent près de 75 % des prestations ; invalidité ; chômage...).

Raisonnement possible :

La justice sociale consiste à définir ce que l'on considère comme une répartition juste des ressources dans une société. La protection sociale, c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes de prévoyance collective permet plus de justice sociale dans le sens où elle amène une plus grande égalité des situations, par la réduction des écarts de revenus et par la couverture des risques sociaux.

La protection sociale opère une réduction des écarts de revenus.

Les prestations familiales, les prestations logements et les minimas sociaux bénéficient surtout aux ménages les plus pauvres (document 1). Ils relèvent d'une logique d'assistance et sont financés par l'impôt (CMU, RSA, etc.).

Les 10 % les plus riches contribuent plus et bénéficient moins de la redistribution que les 10 % les plus pauvres (analyse du document 1) : la part des revenus d'activité dans le revenu disponible est bien moindre chez les 10 % les plus pauvres (D1 : 42,5 %) que chez les 10 % les plus riches (D10 : 77,6 %). Ainsi, par rapport au revenu disponible, les 10 % les plus pauvres bénéficient beaucoup plus des prestations sociales que les 10 % les plus riches. Par contre la part des impôts directs est bien plus importante pour les 10 % les plus riches que pour les 10 % les plus pauvres.

L'uniformité des allocations familiales pratiquait principalement une couverture de risques sociaux, mais en les modulant en fonction des revenus la redistribution est devenue plus réductrice des inégalités. Les ménages affectés sont principalement les 20 % les plus aisés. Les allocations familiales contribuent ainsi davantage à la justice sociale car auparavant les ménages les plus aisés en bénéficiaient le plus (document 2).

La protection sociale opère aussi une couverture des risques sociaux.

L'égalité des situations passe aussi par un accès identique aux mêmes services, accès aux soins par exemple, et par une solidarité entre ceux qui sont touchés par un risque social et ceux qui ne le sont pas (jeunes/vieux, biens portants/malades, etc.)

En 2015, (document 3) la grande majorité des prestations sociales opère cette redistribution : vieillesse-survie plus maladie représentent déjà près de 75 % des prestations.

De même, la part des pensions et retraites dans le niveau de vie des ménages est bien plus importante pour les 10 % les plus riches que pour les 10 % les plus pauvres (document 1).

Ici la redistribution relève plus d'une logique d'assurance et de redistribution horizontale.